

La Lettre de la S.C.M.



Jun 2020

Numéro 90

ISSN : 2112-4698

La vérité ne fait pas tant de bien en ce monde que ses apparences n'y font de mal (La Rochefoucauld)

Éditorial par Bernard Beauzamy : Sont-ils idiots, ou le font-ils exprès ?

Chacun a pu constater la gestion calamiteuse de l'épidémie de covid par le gouvernement : la France est dans le peloton de tête des pays ayant le plus de morts par million d'habitants et, en même temps, dans celui des pays dont le PIB a le plus souffert. Si on ajoute à cela que la quasi-totalité de la population a été prise de panique, on se dit qu'il était difficile de faire pire.

Deux autres approches étaient possibles : la solution "business as usual" : on ne fait rien, comme c'était le cas par le passé pour les épidémies de grippe ; des gens meurent, mais pas plus que d'habitude et l'économie ne souffre pas. Seconde solution : "Raoult", on s'efforce de tester pour savoir qui est atteint et on traite ceux qui présentent des symptômes graves. Elle exigeait des moyens de test et de traitement et, par principe, elle a été refusée par le gouvernement.

Devant ce fiasco, beaucoup de gens se posent la question, à propos du gouvernement et de ses conseillers : sont-ils idiots, ou le font-ils exprès ? Pour nous, les éléments de réponse sont clairs.

Dès le début, le gouvernement a maximisé la gravité de l'épidémie, en insistant en permanence sur le nombre de morts, sans jamais mentionner les épidémies ordinaires. La politique anxio-gène s'est maintenue tout au long, sans aucun correctif. Les traitements préconisés par le Dr. Raoult ont été interdits.

Dès le début, le gouvernement a pris toutes mesures pour nuire le plus possible à l'économie. Le meilleur exemple est le confinement des enfants, qui ne sont pas susceptibles d'être contaminés : il empêchait les parents d'aller travailler.

Les arguments utilisés pour justifier le confinement étaient absurdes : on risque de manquer de lits aux urgences. Mais ceci était dû au fait que la population, rendue hystérique par les effets d'annonce, se précipitait aux urgences pour rien.

On constate aujourd'hui, alors que l'épidémie est terminée, que sa gravité ne dépassait en rien celle d'une grippe ordinaire. Mais le gouvernement retarde le plus possible le retour à la normale, en multipliant les mesures de privation de liberté.

Bref, la conclusion s'impose : sans doute sont-ils idiots, mais certainement ils le font exprès. Nous avons vécu un "coup d'Etat sanitaire", assez semblable au coup d'Etat du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte, en moins sanglant et en beaucoup plus ruineux.

Mais pourquoi un gouvernement régulièrement élu voudrait-il mettre à mal l'économie du pays ? La réponse est dans la fable "Le scorpion et la grenouille" que cite Orson Welles (1955) : parce que c'est dans sa nature.

Souvenons-nous que l'idéologie dominante est celle des bobos-écologues : économie verte, décroissance, réduction de la consommation d'énergie, taxation du CO2, fermeture de centrales nucléaires, interdiction d'exploration du sous-sol, etc. Les gouvernants voient d'un bon œil l'effondrement de l'activité : pour eux, cela contribue à sauver la planète. Que pouvons-nous attendre de qui prône la "sobriété carbone" ?

En avril 2020, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a plaidé pour que la reprise économique qui suivra la pandémie de COVID-19 soit basée sur une économie verte, d'où les entreprises émettrices de CO2 seront exclues.

Que les bobos écologues soient au pouvoir, nous le savons déjà. Qu'ils veuillent profiter des circonstances pour asseoir leur domination, nous nous en doutions. Mais nous ne sommes pas obligés de nous laisser faire.

Pour les bobos-écologues, l'activité des autres est une gêne, le travail des autres est une nuisance, l'existence des autres est une pollution. Drapés dans leur bonne conscience, ils voient d'un très bon œil qu'on jette à la rue quelques milliers de SDF qui n'ont rien demandé à personne ; ils dénonceront sans vergogne celui qui paresse plus que de raison sur son banc. Bien entendu, quelques millions de chômeurs supplémentaires sont pour eux une source de satisfaction, puisque l'économie ralentit. Tout ceci est assez logique : celui qui se soucie de la Planète n'a plus le temps de se soucier de son voisin. Néron contemplait avec satisfaction le grand incendie de Rome, qu'il avait allumé, puisque pour lui c'était l'occasion de reconstruire une ville nouvelle.

Que ce gouvernement soit idiot, ou qu'il l'ait fait exprès, la question est rhétorique et la réponse qui s'impose est "dehors". Il a perdu toute crédibilité ; dans l'avenir, nous regarderons avec dédain toute indication qu'il pourrait nous donner.

Mais le problème de fond est qu'il a trouvé, au sein même de la population, un terreau fertile pour y faire naître ses idioties. On a vu, pendant trois mois, la lâcheté, la veulerie, l'égoïsme, s'étaler au grand jour, sous prétexte de sauvegarde de la santé. A quelque chose malheur est bon : nous savons désormais quel monde les bobos-écologues nous proposent.

Bernard Beauzamy

Les mauvais meurent aussi

Ce n'est pas sans un profond sentiment d'écœurement qu'on a pu consulter le site web du journal "Le Point", à partir de mars 2020 : ce n'étaient que nouvelles alarmistes, tant de morts ici, tant de contaminations là, sans jamais aucune référence au nombre de morts par cause naturelle, ni aux épidémies précédentes. Bref, le degré "moins l'infini" du journalisme (c'est au-dessous du degré zéro). On aurait pu penser que, dans ces conditions, les foules effarouchées se seraient précipitées pour lire "Le Point". Eh bien, il y a une bonne nouvelle : les comptes ne sont pas bons. En 2017, dernier bilan publié, capitaux propres 3,6 Millions €, dettes 28,6 M€, résultat net -1,8 M€ et en février 2020, réduction et augmentation de capital, dernier soubresaut avant la liquidation.

On n'imagine pas, de nos jours, un journal publier un article flamboyant comme le "J'accuse" de Zola (l'Aurore du 13 janvier 1898). Ce serait plutôt quelque chose de tiède, d'interrogatif, d'ambigu, du genre "A-t-on recueilli suffisamment d'éléments à charge contre Dreyfus ?". De manière générale, la veulerie des journalistes ne trouve pas suffisamment d'écho auprès de la sottise de leurs lecteurs : il y a là un intéressant débat de société.

Modèles épidémiologiques

On dit que le modèle épidémiologique de Neil Ferguson a servi de base pour la décision de confinement, prise par de nombreux gouvernements ; on s'aperçoit maintenant que ce modèle est fondamentalement incorrect et on l'accuse d'avoir mal conseillé les politiques : "Ô charme d'un néant follement attifé".

Notre expérience est que les choses ne se passent pas ainsi, et nous avons 25 ans de pratique de ces questions. Les politiques ont pris leur décision (en l'occurrence le confinement) et ils cherchent un argument scientifique qui leur donne raison. Que le modèle de Ferguson soit bon ou mauvais est strictement sans importance à ce stade. Les politiques avaient tout loisir de le faire expertiser (par nous ou par d'autres) ; ils ne l'ont pas fait. Si on les met en garde, ils n'en tiennent aucun compte. Ils continueront, modèles ou pas, à assurer imperturbablement que le confinement a sauvé des vies, alors qu'il est clairement établi qu'il a été plus nocif qu'utile, y compris sur le strict plan sanitaire.

Recommandations

Les entreprises industrielles ont souffert de l'interruption d'activité abusivement décrétée par le gouvernement. Elles ont besoin d'aides, mais celles du gouvernement seront conditionnées par le fait d'être suffisamment "vert". Il faut avoir le courage de les refuser ; les références à une économie "décarbonée" n'ont aucun sens et donnent des gages aux écolos. Nous renvoyons à l'article de Paul Deheuvels, membre de l'Académie des Sciences : Le réchauffement climatique – Mythes et réalité, février 2020. Conclusion : "Prétendre gouverner le climat en limitant les émissions de CO2 est profondément inepte." Voir <http://scmsa.eu/rechauff0.htm>.

Il est temps de revenir à une démarche rationnelle et d'éliminer tout sentiment de culpabilité. Les entreprises doivent exiger un retour à la rationalité : bien des décisions ont été prises, ces dernières années, sur la base de données non vérifiées ; par exemple, les restrictions de circulation ; on lit "48 000 morts par an dus à la pollution". D'où sort ce chiffre ? De manière générale, les filières industrielles doivent se doter de comités scientifiques indépendants, dont le rôle sera de faire le tri à propos des données qui circulent, et d'éliminer celles qui ne relèvent que du fantasme.

Intox

Le numéro de mai 2010 de "la Jaune et la Rouge" (journal des anciens élèves de Polytechnique) était essentiellement consacré à la robotique, avec quantité d'articles enthousiastes : les robots allaient conquérir le monde. L'une des principales entreprises ayant participé à la rédaction était "Aldebaran Robotics". Cette entreprise a peu après été rachetée par la firme japonaise SoftBank Robotics. L'exercice 2019, selon societe.com, affiche des capitaux propres de 40 M€, des dettes de 51 M€, un CA de 38 M€ et un résultat net négatif de 30 M€. Bref, si on veut que les robots puissent conquérir le monde, il va falloir une bonne dose de subvention. La Jaune et la Rouge est familière de ce type de dossier, fait de publicité sans discernement. Personne, sauf nous, ne cherche jamais à faire le point sur les succès d'une technologie, annoncée comme prometteuse.

Ce journal est à la pointe de l'actualité. Il a un site web <https://parrainage.polytechnique.org/> : parrainage des élèves internationaux par d'anciens élèves. Sur la page d'accueil, on lit "22 avril 2017, une date à réserver dès aujourd'hui" ; ce sera très volontiers.

Dysfonctionnements

Nous rencontrons très souvent la situation suivante : une grande entreprise, B, constate le dysfonctionnement de certains équipements : des capteurs, des actionneurs, ou ce que l'on voudra. C'est typiquement le cas de la SNCF, RATP, EDF, etc. Mais l'entreprise ajoute : nous ne sommes pas responsables, car ces équipements sont fabriqués par une entreprise A, voyez avec elle. Suivant ce conseil, nous nous adressons à A, qui nous répond invariablement : nous ne sommes pas responsables, nous nous contentons de fabriquer, voyez avec B.

Le dysfonctionnement, ici, est clairement dans les relations contractuelles. Soyons précis : c'est A qui fabrique et c'est A qui doit être tenu pour responsable des dysfonctionnements, y compris ceux qui ne seraient pas couverts par une garantie. Mais l'exploitant, B, doit faire en sorte que A ait les informations nécessaires lui permettant d'apporter des remèdes, en particulier les circonstances dans lesquelles les dysfonctionnements ont été constatés (température, humidité, etc.).

Ceci n'a pas vocation à être fait en temps réel, mais par exemple tous les trois mois. L'entreprise B doit donc, tous les trimestres, adresser à A une fiche où elle recense tous les dysfonctionnements constatés avec toutes les informations appropriées. De plus, B doit veiller à ce que A lui adresse, par exemple tous les ans, une fiche de synthèse sur la manière dont A aura traité l'information et exiger ceci par voie contractuelle.

La question s'est longtemps posée pour l'automobile : en dehors de la période de garantie, les constructeurs n'avaient pas accès aux informations relatives aux pannes. Mais ceci a été réglé : les garagistes transmettent maintenant l'information aux constructeurs. Il faut mettre en place des fiches appropriées, et se doter de moyens d'échange par email.

De manière générale, les entreprises ont du mal à admettre que l'analyse rétrospective des pannes, des dysfonctionnements, puisse leur être utile ; elles préfèrent se doter de nouveaux équipements, présentés comme "innovants". Le point de vue que nous défendons est que l'analyse du retour d'expérience a une très forte valeur commerciale : un futur client sera rassuré, s'il entend : nous commercialisons ce produit depuis trente ans, nous connaissons toutes les pannes qu'il a subies, ces pannes sont rares et nous savons les réparer.

Démonstrations de sûreté

Nous avons en cours deux contrats portant sur la rédaction de "démonstrations de sûreté" : l'un concerne la conception d'une carte de contrôle commande pour l'industrie nucléaire, l'autre des containers frigorifiques.

Par le passé, une "démonstration de sûreté" était un gros cahier plein de calculs : les experts de l'entreprise s'efforçaient de montrer que la probabilité d'un dysfonctionnement était infime. Bien entendu, les calculs probabilistes étaient alimentés par des lois factices, faute de retour d'expérience, et l'ensemble ne résistait pas à une lecture attentive. Cela se résumait à un dialogue entre les experts maison et les experts de l'Autorité, dont on espérait la bienveillance, sinon la compétence. En 2015, nous avons eu un important contrat avec EDF/SEPTEN sur ces questions, y compris une analyse critique de l'apport des codes de calcul.

Pour nous, la démonstration de sûreté doit être construite avant tout comme une exploitation du retour d'expérience : l'industriel montre que, depuis dix, vingt ou trente ans, ses produits donnent toute satisfaction ; lorsque des pannes se produisent, on sait pourquoi et on sait y remédier. Bref, pour nous, une démonstration de sûreté a, comme dit plus haut, avant tout un caractère commercial : l'industriel montre qu'il connaît ses produits à fond, et moins il y met de mathématiques, mieux cela vaut.

L'objectif de la démonstration est la satisfaction de l'utilisateur final, et non celle d'experts techniques. Pour prendre un exemple concret, en 2019, nous avons eu un contrat avec l'Andra (Agence Nationale des Déchets Radioactifs). Il s'agissait de l'équipement en capteurs pour le futur site de stockage "CIGEO". On peut développer tout un argumentaire technique expliquant que le site sera parfaitement suivi, parfaitement équipé en capteurs, tous plus sophistiqués les uns que les autres, mais la population aura du mal à comprendre cet argumentaire et le contestera dans son principe même. Nous avons donné à l'Andra un conseil très simple : dites que, à proximité du site, on pourra construire une école et que nous mettrons nos enfants dans cette école. Toute discussion s'arrêtera aussitôt.

CEA

En pleine période de confinement, alors que la France tournait au ralenti, la SCM fonctionnait normalement ; à aucun moment nos bureaux n'ont fermé. A cette époque, nous avons reçu un email du CEA qui constatait des différences à propos d'un rapport rédigé en 2019, lors d'une répartition en classes probabilistes : certaines valeurs n'étaient pas dans la bonne classe. Vérification faite, il s'agissait de problèmes d'arrondi : 0.4999... transformé en 0.5. Nous avons donc pu répondre immédiatement.

Pour nous, un travail n'est jamais terminé, même si notre facture a été payée depuis longtemps. Une question posée par le donneur d'ordre est un signe d'intérêt de sa part, et de telles questions permettent de rendre l'ensemble plus robuste. Nous maintenons à jour un site appelé "bonnes pratiques", où ces questions sont traitées : http://www.scmsa.eu/SCM_bonnes_pratiques.htm

Il est tout de même satisfaisant de voir, en pleine période d'hystérie et de confinement, qu'il reste des scientifiques capables de se poser la question de la différence entre 0.4999 et 0.5. Archimède aurait approuvé : lors de la prise de Syracuse par les Romains, en 212 av JC, un soldat romain lui avait intimé l'ordre de le suivre et il a répondu "laisse-moi finir mes calculs".

Archimède

Pour sortir des covidioties gouvernementales et revenir aux bases d'une approche scientifique, nous organisons, le mercredi 8 juillet 2020, à 16 h, en nos locaux, une conférence exceptionnelle "Le raisonnement selon Archimède". Inscriptions gratuites, mais obligatoires ; voir : http://www.scmsa.eu/archives/SCM_CLQ_2020_07.pdf

Télétravail

Du fait de la crise liée au COVID-19, le Ministère de l'Intérieur/ Secrétariat Général pour l'Administration a développé des outils de télétravail (TT) pour ses collaborateurs : ordinateurs portables et logiciels associés. Ceci a été fait très rapidement et couvre les fonctions éligibles au télétravail, pour l'ensemble de la Zone de Défense Est (ZDE). Les tâches concernées sont en particulier les commandes de matériel, le traitement des factures, la paie, la gestion des absences, etc.

Le SGAMI, Zone de Défense Est, considère que cette situation inhabituelle et difficile peut donner naissance à des opportunités, et que le télétravail peut être utilisé plus communément. Notre contrat porte sur l'analyse de l'existant (qui a bénéficié du télétravail, pour quelles tâches et avec quels résultats ?), et sur des préconisations d'extension.

L'idée est intéressante mais, par le passé, le télétravail a reçu un accueil mitigé : beaucoup d'expériences ont été tentées et peu de succès ont été rencontrés. Dans le cas présent, il ne s'agirait que d'un TT partiel : chaque agent reste à domicile un certain nombre de jours par semaine, mais vient quand même au bureau de temps en temps, ceci pour éviter toute coupure.

Nous procédons en deux temps : d'abord rédiger un gros dossier (qui pourrait être considéré comme un dossier de presse) à propos de l'expérience telle qu'elle s'est déroulée. Ensuite, faire des préconisations relatives au suivi très précis d'un petit nombre de tâches : quels sont les documents que reçoivent les agents ? que doivent-ils faire si certains manquent ? de combien de temps disposent-ils pour réaliser la tâche ? que doivent-ils renvoyer ? comment sait-on que la tâche a été réalisée correctement ? Comme chacun sait, le diable est dans les détails. Si on veut que le TT puisse être utilisé dans les conditions que propose le SGAMI, il faut que chaque agent puisse disposer de consignes très claires et très détaillées, puisqu'il ne peut plus être suivi en temps réel.

BRGM

Nous recevons le rapport "Détermination de Fonds Pédogéochimiques Anthropisés urbains, Agglomération pilote : Toulouse-Métropole", rédigé par le BRGM en décembre 2019 ; il mentionne nos travaux. La question porte sur les méthodes statistiques à utiliser pour fixer les seuils de pollution. Notre position est qu'il faut essayer de bien différencier selon les usages ; on ne traite pas de la même façon la voirie et une école. Nous proposons donc la création d'une typologie : quatre ou cinq configurations au maximum, selon la nature de l'utilisation. Il ne faut pas vouloir utiliser des méthodes mathématiques universelles et indifférenciées.

Il est satisfaisant de voir que le BRGM, qui a une compétence scientifique très ancienne, est consulté sur ces questions. Bien souvent, les décisions sont prises par les politiques sur la base de leurs propres convictions, et sans consultation scientifique d'aucune sorte. Nous sommes heureux de pouvoir assister le BRGM en la circonstance.

Produits d'hygiène

Nous continuons notre collaboration avec un grand industriel américain de la santé (voir Lettre 88) ; nous repreneons l'analyse statistique des pannes des différentes machines et mettons en évidence les circonstances où elles se produisent : ceci permettra une augmentation de la production annuelle (actuellement de l'ordre de 2 milliards d'objets). Parallèlement, nous analysons et classifions les non-conformités possibles (ce qui est détecté grâce à la vision par une caméra numérique), de manière à mettre en évidence les défauts les plus fréquents.

Un tel process industriel est une excellente opportunité d'utilisation des méthodes probabilistes : le process est très stable et les données très nombreuses.

Filière sucre

Courant juin, nous avons eu une intéressante conversation avec M. Rémi Aubry, responsable "Process industriels & Environnement" au sein du Syndicat National des Fabricants de Sucre. Il nous dit que, dans l'ensemble, la filière va mal : les raffineries ferment les unes après les autres ; à ce rythme, on craint que, en 2035, toutes aient disparu. Pourtant, la filière croyait avoir trouvé de nouveaux débouchés avec l'éthanol (inclus dans le SP95-E10), dont la France est le premier producteur européen. Les difficultés tiennent à l'incapacité de la filière à s'entendre sur des stratégies communes et à la très forte concurrence du sucre brésilien. Enfin, le sucre est régulièrement mis en cause pour ses effets sur la santé.

Notre réponse s'adresse à toutes les filières industrielles. Toutes vont mal, et pour les mêmes raisons : les écolos les attaquent et l'Etat les néglige. Il faut que la filière développe une stratégie commerciale offensive, en expliquant pourquoi le sucre français est préférable au sucre brésilien. Comme maintenant les raffineries sont largement automatisées, l'argument du prix de revient disparaît. Et pour répondre aux attaques liées à la santé et à l'environnement, la filière doit se doter d'un comité scientifique indépendant et crédible. A toutes les filières industrielles, en France, les bobos-écolos disent : ce que vous fabriquez est mauvais pour la santé, allez donc le fabriquer ailleurs. C'est un comble : ils disent la même chose aux agriculteurs !

Jeunes ingénieurs

Nous recevons souvent des stagiaires ; la question revient : à quelle carrière peuvent-ils prétendre ? Par le passé, il y avait des Ecoles d'Ingénieurs pour les Mines, les Ponts et Chaussées, etc. Les écoles existent encore, mais les mines ont toutes fermé, du fait de l'interdiction d'explorer le sous-sol. De même, on ne construit plus de ponts ni de chaussées ; un récent rapport du Sénat montre que 25 000 ponts nécessitent des réparations.

Le jeune ingénieur, c'est chose normale à cet âge, voudrait se sentir utile et, si possible, avoir une carrière intéressante.

Dans l'état actuel des choses, le jeune ingénieur n'a aucune chance d'être utile, ni d'avoir une carrière intéressante. Il ne peut pas être utile, puisque les écolos prônent constamment la décroissance et la fin de toute activité industrielle. A la place, les écolos vont mettre des gadgets coûteux et inutiles, à alimentation solaire bien sûr. De telles filières s'effondrent immédiatement dès que les subventions disparaissent, ce qui est une source de frustration pour le jeune ingénieur.

Il lui faudra des années pour méditer Pierre Dac : "il ne suffit pas d'être inutile, il faut savoir être odieux". La SCM va plus loin "il ne suffit pas d'être odieux, il faut savoir être cruel", mais ce n'est pas donné à tout le monde.

Il ne peut pas non plus avoir une carrière intéressante, puisque les décisions sont prises par les politiques sans justification scientifique. Au mieux, il pourra faire un modèle permettant à Anne Hidalgo de supprimer l'automobile, ou à Emmanuel Macron d'interdire les déplacements. A ce titre, on voit de grandes enseignes prôner la livraison à pied : joyeux retour à l'esclavage, pour le livreur, qui préférerait certainement conduire une camionnette.

Les effectifs des écoles d'ingénieurs ont beaucoup augmenté dans les années 1990 : on croyait à l'époque que le diplôme était un "rempart" contre le chômage. A nombre d'emplois fixe, il y a effectivement moins de chômeurs chez les plus diplômés. Mais, lorsque les emplois disparaissent, le chômage touche les ingénieurs. La question d'avoir un travail utile et intéressant risque de ne pas se poser : ils n'auront pas de travail du tout. C'est une sorte de consolation, puisqu'ils participeront à la décroissance.

Les jeunes ingénieurs ont probablement le droit de vote ; ils pourraient l'utiliser pour défendre les partis politiques qui soutiennent l'activité industrielle et économique. Ils ne le font pas : c'est leur problème et non le nôtre ; nous ne sommes pas là pour faire leur éducation politique. Comme disait Von Neumann : "le mathématicien n'est pas responsable du monde tel qu'il est".

Obscurantisme

Notre discipline a traversé sans difficulté les diverses périodes d'obscurantisme que l'humanité a rencontrées, notamment celle, qui a duré 1 800 ans, s'étendant d'Aristarque de Samos à Copernic. Elle traversera sans davantage de difficulté l'obscurantisme de ce début du 21^{ème} siècle. La règle absolue, cependant, est de ne pas se laisser contaminer par les mauvaises pratiques : on voit ici des modèles ridicules, construits pour la circonstance, recevoir toutes sortes de compliments ; on voit là des tests statistiques absurdes, validés par toute une corporation. Il faut se souvenir que la compréhension des lois de la Nature repose sur des faits et des observations, et ne doit rien aux consensus. Nous continuons donc à développer notre rubrique "bonnes pratiques" en matière d'analyses probabilistes :

http://www.scmsa.eu/SCM_bonnes_pratiques.htm

Les politiques prennent leurs décisions de manière absurde, comme expliqué plus haut, en s'appuyant sur des outils pseudo-mathématiques élaborés pour la circonstance. Qu'on réfute ces outils, comme nous le faisons souvent, ne les gêne en rien : ils continuent imperturbablement. Rien ne saurait ramener à la raison Elisabeth Borne, ministre des transports, ni limiter sa frénésie d'économie verte.

Mais restent des situations très nombreuses où les lois de la Nature s'imposent : les actions en justice, où les faits doivent être établis, les démonstrations de sûreté, dont nous avons parlé plus haut, toutes les analyses d'accident, les évaluations relatives aux catastrophes naturelles, etc. En bref, si stupides que soient les politiques, si lâches que soient leurs électeurs, si pusillanimes que soient les entreprises, nous ne manquerons pas de travail.

"En tout climat, sous tout soleil, la Mort t'admire

"En tes contorsions, risible Humanité" (Ch. Baudelaire)